



OCEAN'S 12 Heures

Les 11 règles d'un casse parfait !!

Un casse, cela se prépare. La direction du CH de Roubaix n'est jamais en reste quand il s'agit de travailler sur des sujets qui la préoccupent. Et les 12h sont Top moutons dans la liste des priorités. Mais pour que cela passe sans encombre, il ne faut pas prendre brutalement aux agents leurs droits. Cela ferait mauvais genre. Ils ne voudraient peut-être plus regarder les vidéos toujours bienveillantes de notre G. Clooney à nous, toujours présent sur la page d'accueil du CH. Il faut préserver l'audimat s'il veut rattraper Nabilla et ses 6 millions de followers. Les dures lois de la com et du Show biz...

Alors autant les convaincre d'y renoncer eux-mêmes.

Voici donc les 11 règles du casse parfait !

1) Surtout déclarer officiellement qu'aucune réorganisation n'est en projet : ce n'est pas le moment !

Mais supprimer du personnel, c'est trop bien ! Alors la direction autorise les encadrements à lancer les projets quand même. Les promesses n'engagent que ceux qui y croient !

2) Faire croire à tout prix que l'idée vient des équipes et non de la direction (ou de l'encadrement) :

Ben oui...cette organisation étant parfaitement illégale, l'imposer pourrait être mal perçu...il faut donc que la demande émane des équipes elles-même. Car tout le monde le sait, la direction est toujours parfaitement à l'écoute des besoins des personnels et a un sens aigu de la démocratie ! Au moins, tous les agents concernés pourront prétendre à la prime d'intéressement collectif.

3) Demander à l'encadrement d'identifier les différentes catégories de personnels :

Les « POUR »

Les « POUR mais ils ne le savent pas encore »

Les « soit POUR dans ton intérêt sinon nous allons te permettre de faire évoluer ta carrière grâce au programme de mobilité du personnel intitulé : soit d'accord ou dégage ».

4) Demander à l'encadrement, après identification, de capitaliser sur ces identifications :

Expliquer aux « POUR » qu'ils auront tout ce qu'ils veulent si les CONTRE ou INDÉCIS font le bon choix... et bienvenue aux HUNGER GAMES !!! Bonne ambiance dans les services et transmissions funkies garanties ! (Ps : la direction n'assume pas les conséquences... voir avec votre assurance civile).

5) Promettre aux agents que les 12H, c'est être moins présent à l'hôpital :

Ben oui... le bonheur des soignants sur leur lieu de travail passe par le fait d'y être moins. Une belle réussite de la politique de Qualité de Vie au Travail de la direction.
Prochain projet de la direction : mieux soigner les patients en arrêtant de les voir.

6) Promettre aux agents qu'ils auront le même nombre de RTT qu'avant :

Ben oui c'est évident... en passant à 36h par semaine (3X12), les agents auront les mêmes RTT qu'à l'époque où ils étaient à 37H30 (logique : moins vous travaillez, plus vous avez de congés...)
Et s'ils passent à 50 %, ils seront payés temps plein...et 15 jours de RTT. **ON RASE GRATIS !!!** LE problème, c'est que la loi ne le permet pas. Mais la Loi...c'est tellement années 80...



7) Expliquer que les 12h, cela permet de mieux répartir le travail sur la journée :

Au lieu de répartir la surcharge de travail sur 7H30, les soignants peuvent désormais la répartir sur 12h. La surcharge de travail ne baissera pas mais souffrir 12h au lieu de 7H30 c'est quand même mieux. Vivement des séances chez le dentiste de 8h au lieu de 1H.

8) Expliquer que les 12H c'est mieux car ça limite les risques d'erreurs pendant les transmissions :

Faire des trans épuisé(es) après 12h ou plus de course, c'est mieux. Tellement mieux en fait que d'ailleurs, dans, tous les projets, les transmissions sont supprimées. Alors aucun risque d'erreur. Ça c'est de la gestion de risques.

9) Ne pas dire aux agents que chaque minute au delà de 12H/ Jour c'est gratuit !!!

Et oui....le maximum légal/jour étant de 12h, incluant le temps d'habillage et de transmissions...chaque minute au delà de 12h en fait, vous l'offrez à l'hôpital. La direction vous remercie !!!!! Ahhhhhhmais c'est donc pour cela que les transmissions sont supprimées !! Cela n'aurait donc rien à voir avec la qualité de prise en charge?!?!? A la CGT, les bras (cassés cela va s'en dire) nous en tombent !!

10) NE JAMAIS DIRE AUX AGENTS QUE LE BUT DE TOUT CELA EST DE SUPPRIMER DU PERSONNEL :

3,5% de suppression de personnel MINIMUM.

Mais toujours promettre aux équipes que tous les postes seront conservés, même si en instance on informe les syndicats que des postes seront supprimés.

Plus il y aura de services en 12H, plus le magot sera gros !!! Cela peut, peut-être, expliquer cette épidémie de réorganisation qui nous frappe.

11) ET SURTOUT !!! TOUJOURS EXPLIQUER QUE LES CGTISTES SONT LES ENVOYÉS DU DÉMON !!

Et oui... si la CGT est présente, cela mettra un terme à votre carrière. Vous perdrez vos familles, vos maisons. La disparition des dinosaures ? C'est la CGT. Le réchauffement climatique ? C'est la CGT. Le dernier album de JUL ? Encore la CGT.

Ou alors...peut-être que la défenseure de vos droits, C'EST LA CGT. Et que si la direction ne veut pas de sa présence, c'est que cette dernière est en train de vous prendre ces fameux droits.

Alors parlez nous et rejoignez nous !!

Car une chose ne doit jamais être oubliée :

Si, dans l'élaboration d'un projet, la direction ne vous parle pas d'économies, c'est que les économies...C'EST VOUS !!!!!